

Api Roya

**Conservatoire de l'abeille noire de la
Roya en ruchers fortifiés**



avec le soutien du



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**

Api Roya

Association loi de 1901

31 rue Auguste Boin 06430 Tende

Apiroya@sfr.fr

L'ABEILLE NOIRE, UNE PERLE DE PLUS EN PLUS RARE QU'IL FAUT PROTÉGER D'URGENCE

Une merveille d'adaptation

Vive, frugale et résistante, l'abeille noire est présente des Pyrénées à la Scandinavie depuis un million d'années environ. De couleur brun noir, elle est plus sombre que les autres sous-espèces européennes et plus grande, avec un abdomen particulièrement large et volumineux.

Sa trompe est relativement courte et ses nombreuses soies (poils) en font une excellente récolteuse et disséminatrice de pollen, assurant ainsi la survivance de nombreuses plantes sauvages et contribuant aux rendements et à la qualité d'une grande partie des productions agricoles.

Le genre *Apis* comprend quatre groupes d'espèces dont *Apis mellifera*, ou « abeille porteuse de miel », l'abeille que l'on trouve notamment en Europe. Elle est venue d'Orient il y a un million d'années environ et a donné quatre lignées évolutives principales.

L'abeille noire, ou *Apis mellifera mellifera* est donc une sous-espèce de l'une de ces lignées.

Particulièrement bien adaptée au climat européen, cette abeille locale est plus résistante aux maladies et les ouvrières sont reconnues pour leur longévité.

Elle est capable de faire face aux conditions extrêmes de l'hiver : la taille de la colonie diminue alors et les abeilles consomment leurs réserves de miel avec parcimonie, un processus de régulation qui augmente **leurs chances de survie.**



Sauvage ou domestique ?



Les abeilles sociales, noires ou autres, ont un statut incertain, à mi-chemin entre domestique et sauvage. D'un côté, elles se nourrissent seules, s'adaptent aux conditions extérieures et n'ont pas besoin de protection dispensée par l'homme. De l'autre, elles sont amenées à vivre dans un abri fabriqué par un apiculteur, dont elles deviennent la propriété, et qui peut désormais contrôler sa reproduction.

Autrefois, les abeilles domestiquées pouvaient redevenir sauvages lors de l'essaimage, lorsque la reine quittait la ruche avec la moitié des habitants pour fonder un nouvel essaim, et réciproquement, elles pouvaient redevenir

domestiques en passant d'une cavité naturelle à la ruche. Dans les conditions écologiques dégradées actuelles, les essaims naturels, moins nombreux, ne perdurent plus aussi bien. Surtout, l'évolution des pratiques apicoles vise à réduire l'essaimage en contrôlant la reproduction, avec le greffage (transfert de larves), l'insémination artificielle ou la sélection des reines. L'abeille est donc une espèce de plus en plus domestiquée.

L'abeille noire peut être considérée à la fois comme sauvage et domestique, même si au regard de l'évolution des espèces et de son comportement, il conviendrait de la considérer comme un animal sauvage. D'autant qu'elle n'a pas été l'objet de sélection intensive comme certaines variétés d'abeilles modifiées par l'homme pour une productivité accrue. Cette absence de catégorisation officielle est problématique car seule une espèce sauvage peut être reconnue légalement comme « espèce menacée ». Or l'abeille noire est de fait une sous-espèce menacée en France pour plusieurs raisons.

Le genre *Apis* comprend quatre groupes d'espèces dont *Apis mellifera*, ou « abeille porteuse de miel », l'abeille que l'on trouve notamment en Europe. Elle est venue d'Orient il y a un million d'années environ et a donné quatre lignées évolutives principales. L'abeille noire, ou *Apis mellifera mellifera* est donc une sous-espèce de l'une de ces lignées.

Chronique d'une disparition annoncée ?



Depuis une vingtaine d'années, les abeilles disparaissent massivement partout dans le monde. Dans les ruchers les plus touchés, les apiculteurs enregistrent jusqu'à 90 % de pertes (abeilles mortes, incapables de produire du miel ou qui ne reviennent jamais).

On appelle ce phénomène le « syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles ». En Europe, les taux annuels de mortalité entre 2012 et 2014 étaient autour de 23 % en moyenne, contre 5 % à 10 % de mortalité naturelle. En cause ? Plusieurs facteurs, et leurs effets conjoints : pesticides, notamment les néonicotinoïdes, perte de la biodiversité liée à

l'agriculture industrielle intensive, virus, parasites tels que le varroa, champignons comme *Nosema ceranae*, frelon asiatique, etc.

La mauvaise réputation



L'utilisation de l'abeille noire par les apiculteurs a fortement reculé car elle a la réputation d'être agressive et de produire peu de miel. L'abeille noire n'est certes pas une abeille docile. Pour certains, cette capacité à se défendre, cette réactivité au stress, sont même un avantage car elles obligent les hommes à adopter des pratiques apicoles qui respectent sa nature.

Outre ces facteurs qui affectent tous les pollinisateurs, des menaces spécifiques pèsent sur l'abeille noire : une mauvaise réputation et l'importation massive d'essaims d'abeilles non locales.

Des scientifiques ont montré par ailleurs que ce sont surtout les abeilles hybrides, issues des croisements entre abeilles importées et abeilles noires, qui sont agressives et difficiles à manipuler.

Quant à son supposé faible « rendement », les connaisseurs avancent qu'il est largement compensé par sa frugalité, le peu d'interventions qu'elle



La pollinisation est fondamentale pour la biodiversité et l'agriculture. 80% de la pollinisation est effectuée par les hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdons). Ce sont eux qui transportent le pollen (poudre contenant les cellules mâles) des étamines sur le pistil qui renferme les ovules (cellules femelles), permettant ainsi la fécondation et la transformation des ovules en graine et du pistil en fruit.

nécessite et sa régularité, les butineuses noires travaillant aussi par mauvais temps et étant plus performantes sur les floraisons précoces et tardives.

L'importation massive d'essaims

Du fait de cette réputation d'abeille nerveuse et peu productive, et en l'absence de marché local d'abeilles noires, les apiculteurs professionnels français se sont tournés vers l'importation de sous-espèces aux rendements plus importants à court terme :

- l'abeille italienne (*Apis mellifera ligustica*) dans les années 30, pour butiner le colza ;
- l'abeille caucasienne (*Apis mellifera caucasica*) dans les années 50, leurs trompes plus longues pouvant butiner le trèfle ;
- la Buckfast, une souche issue de multiples croisements opérés par un moine dans l'abbaye du même nom.



Apis Mellifera carpatica



Apis Mellifera Ligustica



Apis Mellifera Buckfast

Protéger l'abeille noire, pourquoi ?

Il n'existe aucune mesure légale nationale ou européenne qui permette de réguler ces importations d'un point de vue génétique.

Certains États, notamment l'Italie dont les abeilles sont les plus utilisées dans le monde pour l'apiculture, n'ont aucun intérêt à une telle réglementation.

L'hybridation, ou métissage, qui résulte de ces importations, participe pourtant à la fragilisation de la sous-espèce locale.

Croisées avec des abeilles moins autonomes et moins adaptées au milieu, les abeilles hybrides sont plus faibles et demandent davantage de soins et d'entretien.

ABEILLES IMPORTÉES

2007 > 5%

2012 > 45%

2014 > 80%
EN ÎLE-DE-FRANCE



Source : Bourges A., La Montagne, 2015

À terme, ces abeilles métisses risquent de ne plus comporter ni les caractéristiques initiales de l'abeille importée (docilité et rendement), ni les capacités de résistance de l'abeille noire.

- **Intérêt patrimonial** : Cette sous-espèce existe depuis un million d'années ; il s'agit d'un patrimoine génétique à préserver et à transmettre aux futures générations et à tous les acteurs de l'agriculture.
- **Intérêt écologique** : Les pollinisateurs ne sont pas interchangeableables : ils ne vivent pas dans les mêmes milieux ni aux mêmes périodes de l'année et butinent des fleurs différentes en fonction de la longueur de leur trompe. Plus adaptée au climat local, l'abeille noire va vraisemblablement assurer une pollinisation plus constante, régulière et variée que les sous-espèces importées.
- **Intérêt économique** : Plus résistante, d'une grande longévité, l'abeille noire demande moins d'entretien aux apiculteurs et sa production de miel est plus régulière. Elle est adaptée à une apiculture sédentaire pollinisant les milieux et les cultures 365 jours par an.

Protéger l'abeille noire, ou?

En Roya l'apiculture est un sujet sérieux, nous disposons de lieux singuliers et uniques en Europe pour la pratique de l'apiculture. Ces lieux se nomment Naïjou à Tende, Cà d'Arbiné à la Brigue et plus généralement Apiers. Un naïjou est une enceinte de 200m² à flanc de montagne, orienté au sud, avec un mur d'enceinte et un appentis attenant servant de remise.



Construit il y a 400 ans, le naïjou de José est au centre d'une parcelle de 1800m² en restanques plus ou moins larges suffisantes à la mise en place de toutes les installations pour la réception des participants.

Cette parcelle est arborée et dispose de suffisamment d'espaces pour l'installation des équipements, la création de prairies mellifères et d'aménagements de jardin pour la réception en toute sécurité des participants.

À l'intérieur de l'enceinte, se trouve des banquettes transversales en pierre sur lesquelles se posent les « bruscs », ou ruches en bois. Outre le fait de protéger les précieuses ruches des intempéries et des prédateurs, par leur orientation et leur localisation permettaient d'augmenter la production.

Ce sont des constructions en pierre, en forme de fer à cheval, exposées toujours vers le soleil levant ou vers le midi, à proximité d'un vallon et près d'un torrent ou d'une source d'eau.



Ainsi protégées par les murs, les ruches sont protégées face aux risques naturels et animaliers et leur forme en demi-ovale permet de concentrer la chaleur des rayons du soleil. Sur un côté de cette maison des abeilles se trouve une petite porte qui permet d'accéder à un jardin planté de fleurs. Etant donnée la forte valeur économique du miel, il fallait aussi protéger les ruches des voleurs qui étaient toujours très sévèrement punis.

Nous ne serons pas seuls !

En décembre 2015, une dizaine de conservatoires en France ont ainsi créé la FEDCAN, la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire, avec le concours de POLLINIS et de Lionel Garnery, chercheur du CNRS, spécialiste de la génétique de l'abeille noire. Notre démarche scientifique est de se joindre à ce réseau pour confirmer et comparer nos résultats.

Tous les conservatoires présentés ci-dessous font partie du même réseau: la Fédération Des Conservatoires d'Abeille Noire (FEDCAN). Ce réseau met en commun les démarches, les critères conservatoires, les outils et la promotion de cette abeille.



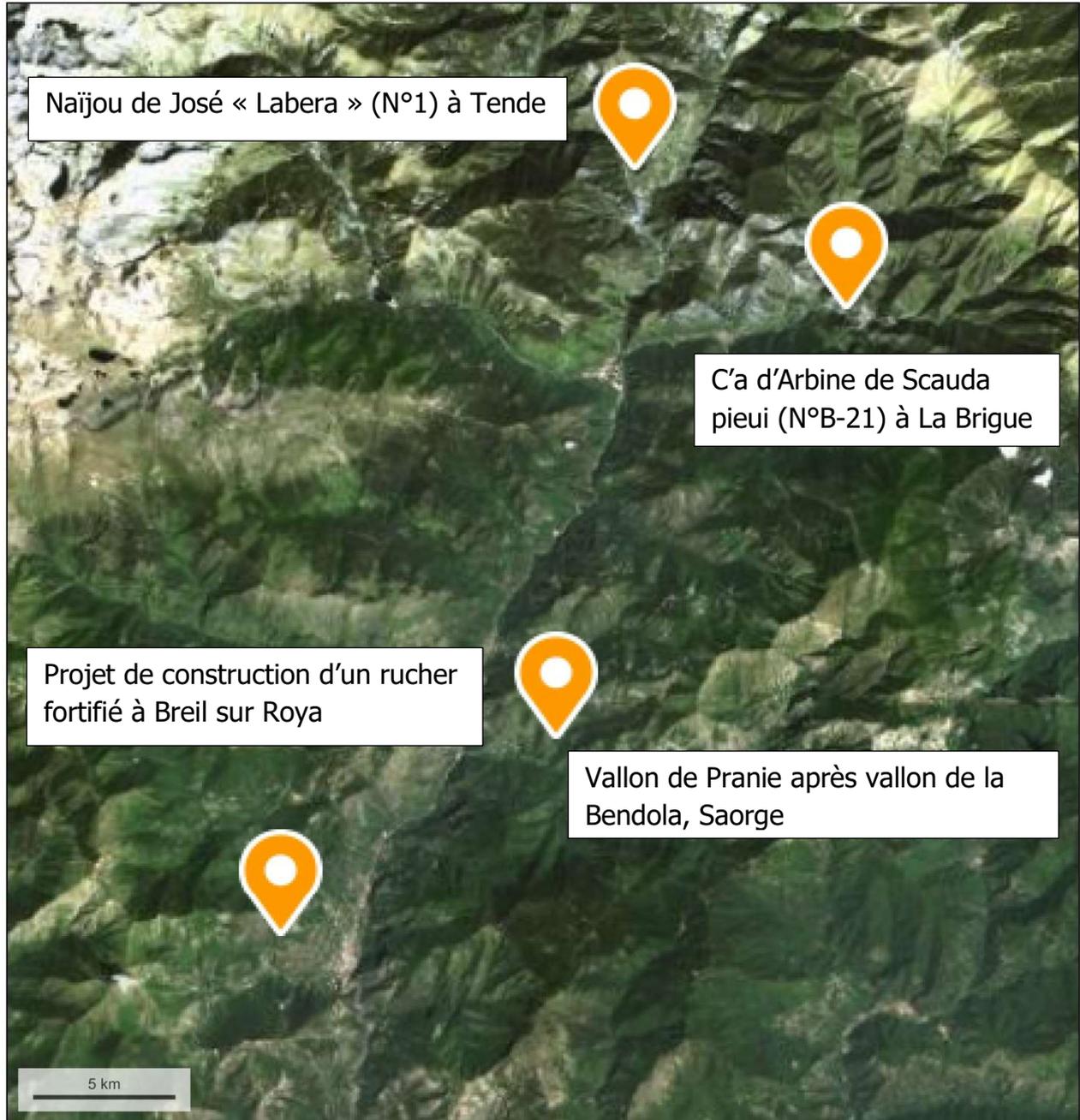
Comment protéger l'abeille noire ?

- En accélérant la transition agricole vers un modèle national et européen qui ne repose plus sur le tout-pesticide et les engrais chimiques mais favorise la biodiversité et la viabilité du métier d'agriculteur.
- En revalorisant les qualités de l'abeille noire auprès du grand public, des pouvoirs publics et des apiculteurs.
- En encourageant l'élevage de reines et la production locale d'essaims auprès des professionnels.
- En repensant les dogmes en matière de rentabilité apicole et en menant des études sur la rentabilité (plus-value par colonie) d'une apiculture à base d'abeilles noires comparée à une apiculture institutionnalisée à base d'autres abeilles.
- En favorisant des pratiques apicoles respectueuses de sa nature indocile. Des apiculteurs très attachés à ses qualités d'animal sauvage souhaitent au contraire éviter toute sélection opérée pour les besoins d'une apiculture productiviste fondée sur des stratégies d'intensification des rendements.
- En créant des conservatoires d'abeilles noires, comme il en existe une quarantaine en Europe, une zone définie au sein de laquelle les colonies d'abeilles sont préservées dans le respect de l'espèce : absence de transhumance (les ruches ne sont pas déplacées), de sur-nourrissement (les abeilles ne sont nourries avec des sirops sucrés uniquement en cas de besoin et à hauteur de ce qui est prélevé uniquement), et d'importations d'abeilles non locales.

Les ruchers fortifiés du conservatoire



Ruchers du conservatoire



© IGN 2022 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 7° 52' 25" E
Latitude : 44° 01' 08" N



Contexte

Fort de notre expérience dans la restauration de ruchers fortifiés, patrimoine rural singulier de la vallée de la Roya, nous souhaitons ré introduire les colonies d'abeilles noires dans ces constructions ancestrale. Nous avons la capacité d'estimer le coût de ces réhabilitations, les moyens d'exploiter l'intérêt touristique des lieux et le réseau pour installer de jeunes apiculteurs pour que ce travail soit structurant.

Le projet des ruchers fortifiés de la Roya « Le Naijou de José » est lauréat national 2021 pour un financement de l'ADEME et du Ministère de la transition écologique.

Les ruchers fortifiés sont des Naijou à Tende, des C'a d'Arbiné à la Brigue ou des apiers dans le langage commun. Sur 130 ruchers en exploitations il y a 60 ans, seuls une dizaine sont exploités aujourd'hui.

Nous souhaitons que le conservatoire de l'abeille noire soit un projet valléen de Breil sur Roya à Tende, en passant par Fontan, Saorge et la Brigue.

Rien de mieux que ces petites forteresses pour protéger Apis Melifera Melifera. Par cet acte nous accomplissons une action écologique et maintenons debout ce patrimoine rural qui n'est pas protégé aujourd'hui.

Objectifs

- **Restaurer 2 ruchers fortifiés et en construire 1 pour l'installation de 100 ruches.**
- **Créer de bonnes conditions d'accès pédestre et mobilités douces.**
- **Acquérir des ruches et matériels nécessaires à l'accueil des abeilles.**
- **Introduire les colonies d'abeilles noires.**
- **Observer le comportement dans le milieu pendant 1 saison.**
- **Exploiter de façon extensive ce conservatoire pour la fourniture d'essaims et reines fécondées aux apiculteurs de la vallée et du département si besoin.**
- **Crée une activité touristique en mobilité douce, « la route des ruchers fortifiés de la Roya » pour sensibiliser le public à la protection des écosystèmes et des insectes pollinisateurs.**

Durée 6 ans à compter du premier coup de pioche.

Api Roya

Conservatoire de l'abeille noire de la Roya en ruchers fortifiés



**Scannez le QR code ci-dessous et apportez votre
soutien financier à l'association (montant libre)**



Scanner pour payer



Association loi de 1901
31 rue Auguste Boin 06430 Tende
Apiroya@sfr.fr